



LES SERVICES BANCAIRES



MISE À JOUR AU
01/06/2010

LES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES aux Particuliers

Conditions et tarifs des opérations
et services bancaires applicables
à la clientèle des particuliers.



A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2010

Les prix indiqués incluent, pour les prestations
qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur
de 19,6 % au premier jour du mois de la date
d'édition du présent document.



CAISSE D'ÉPARGNE
DE PICARDIE

VOTRE SATISFACTION : notre priorité chaque jour

Chaque collaborateur de la Caisse d'Épargne de Picardie s'engage à vous offrir une qualité de service à la hauteur de vos exigences. En nous faisant part de vos commentaires, suggestions ou insatisfactions, vous nous permettez de mieux cerner vos véritables besoins et d'y répondre rapidement.

Si vous éprouvez une insatisfaction à l'égard d'un service, votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte votre réclamation. C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

- par courrier
Caisse d'Épargne de Picardie
Service Relation Clientèle
80064 AMIENS Cedex 9
- par e-mail :
service.client@picardie.caisse-epargne.fr
- par Internet : le formulaire de contact est à votre disposition en utilisant le chemin suivant : www.caisse-epargne.fr rubrique Contact > Votre Caisse d'Épargne,
- par téléphone au **09 69 36 27 38** (Appel non surtaxé).

Si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir, par écrit, sans préjudice de vos autres voies de recours, le Collège de médiateurs des Caisses d'Épargne :

Service médiation
TSA 10170
75665 PARIS Cedex 14

Les médiateurs vous feront connaître leur décision sous deux mois.

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers à compter du 1^{er} janvier 2010.

LA CAISSE D'ÉPARGNE

A DEPUIS TOUJOURS FONDÉ SES RELATIONS AVEC VOUS
ET TOUS SES CLIENTS SUR LA CONFIANCE ET LA TRANSPARENCE :

- à toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence.
- nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte de dépôt dans le cadre d'un forfait (offre groupée de prestations) ou à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Épargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques pour lesquelles une date de valeur de J+1 jour ouvré* est prise en compte du fait des délais techniques de traitement.

* Remise de chèques compensable en France : date de valeur : J+1 ouvré (J = date de comptabilisation)

POUR LA GESTION QUOTIDIENNE DE MES COMPTES, J'UTILISE...

...DES SERVICES GRATUITS

- J'ouvre un compte gratuitement dans l'agence de mon choix.
- La Caisse d'Épargne prend en charge gratuitement les formalités administratives pour les changements de mes domiciliations de prélèvements et virements (service Domilis).
- Je peux à tout moment transférer gratuitement mon compte dans une autre agence de la Caisse d'Épargne de Picardie.
- Chaque mois, je reçois gratuitement mon relevé de compte courant.
- Je peux épargner sans y penser grâce à la mise en place gratuite de virements automatiques sur mes comptes d'épargne ouverts à la Caisse d'Épargne.
- La Caisse d'Épargne de Picardie met à ma disposition près de 300 Guichets Automatiques de Banque (GAB) utilisables gratuitement 24 heures sur 24 ; faciles d'utilisation, je peux y faire de nombreuses opérations courantes sans perdre de temps : retraits, virements, consultations, relevés de compte.
- L'abonnement et l'utilisation des services internet sont gratuits (hors coût de communication).
- L'abonnement au serveur vocal Direct Ecureuil accessible 24h/24h est gratuit.
- Je fais faire des devis gratuitement pour mes assurances "Mon Auto & Moi" et "Assurance habitation".
- Je peux épargner en ayant des parts sociales d'une Société d'Épargne Locale affiliée à la Caisse d'Épargne de Picardie sans frais de garde.

GUIDE CONSEIL

sur les frais d'utilisation de nos services

Pour réduire mes frais d'utilisation, je choisis le forfait de compte.

Les forfaits à tarif mensuel fixe me permettent de diminuer les frais de service pour mes transactions courantes.

Ils sont conçus pour me simplifier la vie : en effet, j'utilise les services à ma disposition comme je veux et quand je veux pour un prix fixe et tout compris. Une cotisation est prélevée chaque mois directement sur mon compte.

Je peux choisir le forfait le mieux adapté à mon budget et à ma situation.

Pour les opérations les plus courantes, je paye le juste prix pour le service rendu.

Le chèque de banque : chèque émis par la Caisse d'Épargne de Picardie à ma demande et dont le montant, immédiatement débité de mon compte de dépôt, est ainsi garanti et sécurisé. Les chèques de banque, souvent exigés par les vendeurs, me facilitent le règlement d'achats importants.

L'opposition : opération par laquelle je signale à la Caisse d'Épargne de

Picardie, par courrier, Internet ou téléphone la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de ma carte ou de mon chéquier.

Cette intervention empêche l'utilisation de mon compte par d'autres personnes.

Les virements extérieurs : les virements extérieurs occasionnels me permettent de transférer de l'argent sur un autre compte.

Je peux également mettre en place des virements permanents, c'est à dire des virements réguliers de même montant.

Le découvert ajusté : il me permet de faire face ponctuellement à des dépenses exceptionnelles en toute tranquillité puisque le montant de mon découvert est convenu à l'avance avec mon conseiller.

La Carte Visa 1^{er} : la Carte Visa Premier est une carte de paiement internationale, à débit immédiat ou différé, me permettant de payer mes achats jusqu'à 7 700 € sur 30 jours en France et à l'étranger. Avec la Carte Visa Premier, je bénéficie de nombreux services d'assurance et d'assistance.

POUR LES JEUNES

Les jeunes occupent une place importante à la Caisse d'Épargne de Picardie, c'est pourquoi nous proposons une gamme complète de produits et services adaptés à leurs besoins, et avec une tarification privilégiée pour tenir compte de leur situation.

J'ai 12 ans et jusqu'à ma majorité, avec l'aide de mes parents, j'apprends à utiliser un compte bancaire. Je dispose de ma première carte bancaire rechargeable pour gérer mon argent de poche, régler mes petites dépenses.

A partir de 16 ans, toujours sous la responsabilité de mes parents, je suis un peu plus autonome, en toute sécurité. Avec la carte à autorisation systématique Sensea, avant chaque paiement, mon compte est interrogé : la provision s'y trouve, la dépense est autorisée... Dans le cas contraire, l'achat est refusé. Ainsi, je suis sûr de ne pas dépenser plus que ce dont je dispose sur mon compte.

A partir de 18 ans, je dispose d'un ensemble de services complets, à prix réduits, pour gérer mon budget sereinement, grâce à l'accompagnement de mon conseiller Caisse d'Épargne de Picardie.

Les forfaits rémunérés (offres groupées de prestations) 3

Les cartes

- Cotisations cartes 4
- Opérations sur cartes 4
- Autres services 5

Le compte de dépôt

- Gestion courante 5-7
- Incidents de fonctionnement 7-8
- Oppositions 8

Banque à distance-Assurance-Assistance-Autres services

- Banque à distance 8
- Assurance - Assistance 9
- Frais de recherche 9
- Frais pour succession 9
- Saisie / avis à tiers détenteur 9
- Coffre-fort 9
- Services divers 9

Les crédits aux particuliers

- Découverts 10
- Crédit renouvelable TEOZ 10
- Crédits à la consommation 10
- Crédits immobiliers 10
- Prestations diverses 11

LES JEUNES

- Les forfaits rémunérés (offres groupées de prestations) 12
- Cotisations cartes (hors forfait) 13
- Gestion du compte 13
- Incidents de fonctionnement 13
- Oppositions 14
- Crédits 14
- Comptes d'épargne 14

Les placements

- Forfaits Liaison..... 15
- Gestion courante..... 15

Les opérations sur compte-titres et PEA

- Droits de garde..... 16
- Ordres de Bourse..... 16
- Autres tarifs..... 16
- Transferts de compte-titres et PEA..... 16

La gestion patrimoniale..... 17

Les opérations internationales

- Change manuel..... 17
- Virements internationaux..... 17
- Encaissement de chèques étrangers..... 18

Lexique..... 19



LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS (offres groupées de prestations)

Prix des composantes des forfaits souscrites à l'unité.		FORFAITS				
		Satellis Intégral	Satellis Avantages ¹	Satellis Avantages	Satellis Essentiel ⁽²⁾	Satellis Autonomie ⁽³⁾
Rémunération du compte de dépôt ⁽¹⁾	0,50 €/mois	■	■	■	■	■
Rémunération du compte de dépôt dans le cadre du forfait Satellis Intégral ⁽¹⁾		■				
Envoi des chèquiers en pli simple	2,35 €/envoi	■	■	■	■	■
Carte Visa Infinite (débit immédiat / différé)	270,00 €/an	■				
Carte Visa Premier (débit immédiat / différé)	113,00 €/an	■				
Carte Visa Premier IZicarte (débit immédiat / différé)	113,00 €/an	■				
Carte Visa Sensea (carte à autorisation systématique)	34,00 €/an		■	■		
Carte Bleue Visa à débit immédiat	34,00 €/an		■	■	■	
Carte Bleue Visa IZicarte à débit immédiat	42,50 €/an		■	■	■	
Carte Bleue Visa à débit différé	42,50 €/an		■	■	■	
Carte Bleue Visa IZicarte à débit différé	42,50 €/an		■	■	■	
Carte "Majeurs Protégés" ⁽⁴⁾	9,00 €/an					■
Carte Equilibra	17,00 €/an					■
Carte Equilibra sans code	9,00 €/an					■
Moneo sur carte Visa (carte mixte)	Gratuit	■	■	■	■	
Assurance Moyens de Paiement ⁽⁵⁾	18,30 €/an	■	■	■	■	
Service Opposition ⁽⁵⁾	22,00 €/an	■	■	■	■	■
Satellis Assurance ⁽⁵⁾	15,30 €/an	■	■	■	■	■
Eparfix / Eparplus	Gratuit	■	■	■	■	■
Relevé multiproduit mensuel	Gratuit	■	■	■	■	■
Frais annuels gestion découvert	12,20 €/an	■	■	■	■	■
Alert'Ecureuil	2,50 €/mois	■	■	■	■	■
Participation aux frais de tenue de compte	3,13 €/trim.	■	■	■	■	■
Retraits aux DAB des autres Banques ⁽⁶⁾ à partir du 5 ^{ème} retrait dans le mois avec un forfait de services à partir du 3 ^{ème} retrait dans le mois hors forfait de services	0,90 €/retrait	■	■	■	■	■
Direct Ecureuil :						
• par téléphone au 098 498 0000 ⁽⁷⁾	Accès sans frais ⁽⁸⁾	■	■	■	■	■
• par minitel - 3615 CEPIC		■	■	■	■	■
• sur Internet - www.caisse-epargne.fr		■	■	■	■	■
- option Bourse		■	■	■	■	■
• Direct Ecureuil Mobile		■	■	■	■	■
Prix cumulé des composantes des forfaits⁽⁹⁾						
• avec une carte Visa Infinite (débit immédiat / différé)	391,02 €/an					
• avec une carte Visa Premier (débit immédiat / différé) ou carte Visa Premier IZicarte (débit immédiat / différé)	244,82 €/an					
• avec une carte Bleue Visa à débit immédiat ou Sensea		165,82 €/an	150,52 €/an	150,52 €/an		
• avec une carte Bleue Visa à débit différé ou une carte bleue Visa IZicarte (débit immédiat / différé)		174,32 €/an	159,02 €/an	159,02 €/an		
• avec une carte "Majeurs Protégés"						80,00 €/an
• avec une carte Equilibra						80,00 €/an
• avec une carte Equilibra sans code						80,00 €/an
Prix global annuel des forfaits						
• avec une carte Visa Infinite (débit immédiat / différé)	327,00 €/an					
• avec une carte Visa Premier (débit immédiat / différé) ou carte Visa Premier IZicarte (débit immédiat / différé)	168,60 €/an					
• avec une carte Bleue Visa à débit immédiat, Sensea ou carte Bleue Visa IZicarte à débit immédiat		105,60 €/an	92,16 €/an	92,16 €/an		
• avec une carte Bleue Visa à débit différé ou carte Bleue Visa IZicarte à débit différé		105,60 €/an	92,16 €/an	92,16 €/an		
• avec une carte "Majeurs Protégés"						14,00 €/an
• avec une carte Equilibra						20,00 €/an
• avec une carte Equilibra sans code						14,00 €/an

(1) du 01/01/2010 au 31/05/2010 rémunération de 0,50 % dès le premier euro jusqu'à 2500 €, dans le forfait Satellis Intégral uniquement rémunération de 0,50 % dès le premier euro jusqu'à 2500 € et de 1 % au-delà. À compter du 01/06/2010 rémunération de 0,25 % dès le premier euro jusqu'à 2500 € et de 0,75 % au-delà. Rémunération servie sur votre compte de dépôt, calculée sur la base du solde créditeur journalier. Cette rémunération est versée dans le courant du mois suivant la fin de chaque année. Taux nominal annuel brut. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales, ils peuvent faire l'objet d'un prélèvement forfaitaire libératoire selon l'option choisie. (2) ce forfait n'est plus commercialisé. (3) pour les majeurs protégés. (4) cette carte n'est plus commercialisée depuis le 01/01/09. (5) contrats de GCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances, distribués par votre Caisse d'Épargne intermédiaire d'assurances immatriculée à l'Orias. (6) gratuit avec une Carte Visa Infinite. (7) appel non surtaxé. (8) hors coût opérateur téléphonique et/ou hors coût fournisseur d'accès internet. (9) ce prix est calculé en intégrant le coût du service rémunération à l'unité (du 01/01/2010 au 31/05/2010 rémunération de 0,50 % dès le premier euro jusqu'à 2500 €. À compter du 01/06/2010 rémunération de 0,25 % dès le premier euro jusqu'à 2500 €), l'envoi de 2 chèquiers dans l'année et 3 retraits par mois aux DAB des autres banques. Les forfaits sont prélevés mensuellement, sauf Forfait Satellis Autonomie. Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire identique à la première ou de gamme inférieure (une seule carte de type IZicarte par compte).

Cotisations cartes

CARTES DE PAIEMENT

- Carte Visa Teranga⁽¹⁾ 34,00 €/an
- Carte Visa Electron Sensea⁽¹⁾ 34,00 €/an
- Carte Bleue Visa⁽¹⁾
 - à débit immédiat 34,00 €/an
 - à débit différé 42,50 €/an
- Carte bleue Visa IZICARTE⁽¹⁾
 - à débit immédiat ou différé 42,50 €/an
- Carte Visa Premier⁽¹⁾
 - à débit immédiat ou différé 113,00 €/an
- Carte Visa Premier IZICARTE⁽¹⁾
 - à débit immédiat ou différé 113,00 €/an
- Carte Visa Infinite⁽¹⁾ 270,00 €/an
- Carte Carte Visa premier IZICARTE⁽¹⁾ 113,00 €/an

CARTES DE RETRAIT

- Carte de retrait nationale (Satellis) 28,00 €/an
- Carte "Majeurs Protégés" (cette carte n'est plus commercialisée depuis le 01/01/09) 9,00 €/an
- Carte Equilibra Interbancaire 17,00 €/an
- Carte Equilibra sans code 9,00 €/an

MONEO (PORTE-MONNAIE ELECTRONIQUE)

- Moneo bleue (rattachée à un compte) 10,00 €/an

E-CARTE BLEUE

- E-Carte Bleue 8,00 €/an

Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire identique à la première ou de gamme inférieure (une seule carte de type IZICARTE par compte).

(1) Intègre la fonction porte-monnaie électronique Moneo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

Opérations sur cartes

- Choix du visuel carte (hors visuel standard gratuit)
 - Carte Bleue Visa ou Carte Bleue Visa IZICARTE 9,00 €⁽²⁾
 - Carte Visa Premier ou Carte Visa Premier IZICARTE **Gratuit**⁽³⁾
- Remplacement carte 12,00 €
- Adaptation plafond carte⁽⁴⁾ 12,50 €
- Contestation abusive paiement CB 10,00 €
- Réédition du code secret carte 10,40 €

(2) Cotisation due pour la période de validité de la carte.

(3) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Autres services

RETRAITS D'ESPECES PAR CARTE

En euros dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans l'U.E. (Union Européenne).

- aux DAB et guichets Caisse d'Épargne **Gratuit**
- aux DAB des autres banques
 - avec une carte comprise dans un forfait de services
Jusqu'à 4 retraits par mois **Gratuit**
 - A partir du 5^{ème} retrait dans le mois 0,90 €/retrait
 - avec une carte non comprise dans un forfait de services
Jusqu'à 2 retraits par mois **Gratuit**
 - A partir du 3^{ème} retrait dans le mois 0,90 €/retrait
 - Avec une carte Visa Infinite **Gratuit**

En devises :

- aux DAB
 - commission proportionnelle 2,80 %
 - commission fixe 3,20 €
- aux guichets
 - commission proportionnelle 2,80 %
 - commission fixe 6,25 €

PAIEMENTS PAR CARTE

En euros dans un pays membre de l'U.E. **Gratuit**

En devises :

- commission proportionnelle 2,80 %
- maximum de perception 6,25 €/transaction

TRANSFERT PAR CARTE VERS LE MAROC

- Réalisé via le service Teranga à partir d'une carte Teranga 5,00 €⁽¹⁾
- Réalisé via le service Teranga à partir d'une autre carte Visa⁽²⁾ ... 11,00 €⁽¹⁾

(1) Les frais sont à votre charge en tant que donneur d'ordre.

(2) Carte Visa Electron Sensea, Carte Bleue Visa, Carte bleue Visa IZICARTE, Carte Visa Premier, Carte Visa Premier IZICARTE ou Carte Visa Infinite.

LE COMPTE DE DÉPÔT

Gestion courante

LA VIE DU COMPTE

- Ouverture de compte : frais de dossier **Gratuit**
- Relevés de compte
 - périodicité mensuelle **Gratuit**
 - demande d'édition exceptionnelle 3,00 €
 - par relevé supplémentaire 1,20 €
 - à la borne **Gratuit**
 - électronique **Gratuit**
- Remise de chéquier et carte en agence **Gratuit**
- Envoi de chéquier et carte à domicile
 - envoi en recommandé 8,40 €
 - envoi de chéquier par courrier simple 2,35 €
- Destruction des chèquiers et cartes en stock > 3 mois 5,00 €
- Dénonciation d'engagement de solidarité 50,00 €
- Tenue de compte inactif 24,00 €/an
- Participation aux frais de tenue de compte (hors forfait) 12,52 €/an
- Clôture de compte ou de forfait **Gratuit**
- Récapitulatif annuel de frais **Gratuit**

Gestion courante (suite)

LES VIREMENTS ET LES PRELEVEMENTS

- Virement vers un compte Caisse d'Épargne
 - occasionnel **Gratuit**
 - permanent **Gratuit**
- Virement occasionnel ordinaire vers un autre établissement bancaire
 - au guichet de l'agence 3,20 €
 - par Minitel ou Internet (hors coût opérateur téléphonique et/ou hors coût fournisseur d'accès internet) **Gratuit**
- Virement permanent ordinaire vers un autre établissement bancaire
 - par virement 1,30 €
 - maximum 15,60 €/an
- Virement occasionnel prioritaire vers un autre établissement bancaire
 - au guichet de l'agence 7,60 €
- Virement SEPA⁽¹⁾ ordinaire
 - au guichet de l'agence 3,20 €
 - par Internet (hors coût opérateur téléphonique et/ou hors coût fournisseur d'accès internet) **Gratuit**
- Virement SEPA⁽¹⁾ prioritaire **Commercialisation courant 2010**
- Virement reçu d'un autre établissement bancaire (y compris SEPA⁽¹⁾) **Gratuit**
- Prélèvement extérieur **Gratuit**
- Mise en place d'une autorisation de prélèvement **Gratuit**

(1) Zone SEPA : Les 16 pays de l'Union Européenne, Zone Euro : Allemagne - Autriche - Belgique - Chypre - Espagne - Finlande - France - Grèce - Irlande - Italie - Luxembourg - Malte - Pays-Bas - Portugal - Slovaquie - Slovénie. Les 11 pays de l'Union Européenne, Zone non-Euro : Bulgarie - Danemark - Estonie - Hongrie - Lettonie - Lituanie - Pologne - République tchèque - Roumanie - Royaume-Uni - Suède.

Les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Echange : Islande - Liechtenstein - Norvège - Suisse.

Pour information : Les principautés de Monaco et d'Andorre, ainsi que le Vatican ne font pas partie de la Zone SEPA, il convient de traiter des virements en opérations Internationales.

LES OPÉRATIONS SUR LE COMPTE

- Délivrance d'un chèque de banque 10,50 €
- Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) 4,50 €
- Remise de chèque payable en France : délais d'encaissement 5 jours ouvrés (sauf cas particuliers).

Gestion courante (suite)

LES AUTRES SERVICES

- Edition R.I.C.E. (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne)..... **Gratuit**
- Mobiliz..... **Gratuit**
(accompagnement au transfert de compte d'une Caisse d'Epargne vers une autre Caisse d'Epargne)
- Domilis
(changement de domiciliations de virements et/ou prélèvements vers un compte Caisse d'Epargne)..... **Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité..... **Gratuit**
- Basic Services
(offre groupée de prestations/moyens de paiement alternatifs)..... **3,05 €/mois**
- Service Bancaire de Base..... **Gratuit**
(services définis à l'article D.312-5 du Code Monétaire et Financier offerts dans le cadre du droit au compte)
- Ecureuil Sérénité Services (services à la personne)
 - Formule prestations illimitées..... **68,00 €/an**
- Epargne automatique : Eparfix/Eparplus..... **Gratuit**
- Service Rémunération⁽¹⁾
 - abonnement..... **0,50 €/mois**

(1) Rémunération servie sur votre compte de dépôt : du 01/01/2010 au 31/05/2010, 0,50 % dès le premier euro jusqu'à 2500 €, à compter du 01/06/2010, 0,25 % dès le premier euro jusqu'à 2500 €. Taux nominal brut annuel. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales, ils peuvent faire l'objet d'un prélèvement forfaitaire libératoire selon l'option choisie.

Incidents de fonctionnement

- Commission d'intervention pour paiement insuffisamment provisionné ou nécessitant un traitement particulier :
 - carte **10,90 €/opération (plafond 43,60 €/jour)**
 - chèque **10,90 €/opération (plafond 32,70 €/jour)**
 - prélèvement **10,90 €/opération (plafond 32,70 €/jour)**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - commission d'intervention
 - frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plateforme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
 - frais de dossier
 - frais par chèque impayé
 - frais de lettre d'injonction adressée au titulaire et au co-titulaire
 - frais postaux d'envoi en recommandé avec AR de la lettre d'injonction
 - déclaration Banque de France
 - frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
 - délivrance d'un certificat de non-paiement
 - blocage de provision
 - frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Pour un chèque < ou égal à 50 € **30,00 €**
- Pour un chèque > à 50 € **50,00 €**
(dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €)

LE COMPTE DE DÉPÔT

Incidents de fonctionnement (suite)

- Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision (dont commission d'intervention) :
 - prélèvement < ou égal à 20 € 20,00 € maximum (les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement)
 - prélèvement > à 20 € 20,00 € (dans la limite d'un plafond journalier unique de 40,00 €)
- Rejet de virement **Gratuit**
- Chèque retour impayé 6,00 €
- Lettre de relance pour compte débiteur
 - premier courrier **Gratuit**
 - deuxième courrier 10,00 €
 - troisième courrier (recommandé avec AR) 15,00 €
- Non restitution de carte après réclamation 76,20 €

Oppositions

- Opposition sur chèque(s) par l'émetteur 14,00 €
- Opposition sur chéquier(s) par l'émetteur 27,00 €
- Opposition sur carte suite à perte / vol / usage frauduleux par un tiers **Gratuit**
- Opposition sur carte pour usage abusif 120,00 €
- Révocation d'une échéance de prélèvement **Gratuit**
- Retrait du consentement sur une autorisation de prélèvement 14,00 €

BANQUE À DISTANCE-ASSURANCE-ASSISTANCE-AUTRES SERVICES

Banque à distance

- Direct Ecureuil (y compris bourse) **Accès sans frais**
Facturation à l'utilisation :
 - Téléphone fixe⁽¹⁾
 - Téléphone mobile⁽¹⁾
 - Internet⁽¹⁾
- Alertecureuil (service d'alerte par SMS) 2,50 €/mois
- Webprotexion⁽¹⁾ **Accès sans frais**
(abonnement aux services de banque à distance destiné aux personnes majeures protégées)

(1) Hors coût opérateur téléphonique et/ou hors coût fournisseur d'accès internet.

Assurance⁽³⁾ – Assistance

• Assurance Moyens de Paiement	18,30 €/an
• Satellis Assurance	15,30 €/an
• Service Opposition	22,00 €/an
• Assurance Mobile (assurance téléphone mobile)	30,00 €/an
• Assurance Mobile avec une mensualisation	33,00 €/an
• Assurance Protection Juridique	devis gratuit
• Assurance " Mon Auto & Moi "	devis gratuit
• Assurance 2 Roues	devis gratuit
• Assurance Habitation	devis gratuit
• Garantie des Accidents de la Vie	devis gratuit
• Garanties Santé	devis gratuit

(3) Contrats de GCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances, distribués par votre Caisse d'Épargne.

Frais de recherche (par document)

• Document (- 1 an)	15,00 €
• Document (+ 1 an)	25,00 €
• Photocopie de chèque (- 3 ans)	11,00 € (maximum 33 €)
• Photocopie de chèque (+3 ans)	25,00 € (maximum 75 €)
• Historique de compte (- 3 ans)	11,00 €/semestre civil
• Historique de compte (+3 ans)	25,00 €/semestre civil
• Recherche sur libellé CB	11,00 €

Frais pour succession

• Actifs inférieurs ou égaux à 200 €	Gratuit
• Actifs de 201 € à 3 000 €	50,00 €
• Actifs de 3 001 € à 6 000 €	100,00 €
• Actifs de 6 001 € à 15 000 €	160,00 €
• Actifs supérieurs à 15 000 €	0,50 % (minimum 250 €/maximum 600 €)
• Frais de gestion	28,00 €/an

Saisie / avis à tiers détenteur

• Saisie attribution, saisie conservatoire, saisie à tiers détenteur, avis à tiers détenteur et opposition à tiers détenteur (incluant frais de mainlevée)	98,00 €
• Saisie arrêt	98,00 €
• Opposition administrative	10 % de la créance du Trésor Public (maximum 98,00 €)

Coffre-fort (assurance standard comprise)

• Location en fonction de la contenance	minimum 48,00 € maximum 125,00 €
• Garantie complémentaire	nous consulter
• Ouverture de coffre par un expert	frais d'intervention

Services divers

• Courrier	minimum 4,00 € ou frais réels
• Attestation ISF	15,80 €/an

LES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Découverts

- Découvert autorisé⁽¹⁾..... 14,50 %
- frais de gestion..... 12,20 €/an
- Découvert non autorisé⁽¹⁾..... *Montant maximum autorisé par la législation en vigueur*
- Découvert négocié (3 mois maximum)
frais de mise en place..... 12,20 €/dossier
- Découvert Domilis..... **Gratuit pendant 3 mois**

(1) Le TEG (Taux Effectif Global) du découvert est indiqué dans les conditions particulières de la convention de compte de dépôt, sur l'offre préalable et/ou sur les relevés de compte. Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

Crédit renouvelable TEOZ

Teoz est un produit de Natixis Financement⁽²⁾ qui en fixe les conditions tarifaires auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

(2) SA au capital de 60 793 320 euros. Siège social : 5 rue Masseran 75007 Paris – 439 869 587 RCS Paris – Siège administratif : 89 quai Panhard et Levassor – 75634 Paris cedex 13 – intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393.

Crédits à la consommation

- Crédit inférieur ou égal à 21 500 €
- frais de dossier..... 1 %
- minimum 68,30 €
- Crédit supérieur à 21 500 €
- frais de dossier..... 1 %
- minimum 137,00 €

Crédits immobiliers

- Prêts Epargne Logement
- frais de dossier..... **Gratuit**
- Prêts conventionnés
- frais de dossier..... 0,30 %
- minimum..... 50,00 €
- maximum..... 785,00 €
- Prêts à l'accession sociale
- frais de dossier..... 0,30 %
- minimum..... 220,00 €
- maximum..... 500,00 €
- Prêts FSH (Fonds de Solidarité à l'Habitat) / SICAE
- frais de dossier..... 1 %
- minimum..... 62,90 €
- Prêts à 0 % Ministère du Logement / Eco prêt à 0%
- frais de dossier..... **Gratuit**
- Autres prêts (Primo, Tactimo, ...)
- frais de dossier..... 1 %
- minimum..... 216,00 €

Prestations diverses

• Frais de formalités.....	<i>Frais réels engagés</i>
• Réaménagement interne des prêts immobiliers :	
- frais de dossier.....	1,90 %
- minimum.....	300,00 €
• Avenant sur crédit :	
- changement de garantie.....	55,00 €
- modification de bénéficiaire, de date d'échéance.....	55,00 €
- désolidarisation.....	55,00 €
- modification compte de prélèvement.....	12,00 €
• Attestation et certificat divers, duplicata tableau d'amortissement.....	18,50 €
• Simulation de décompte de remboursement anticipé.....	19,50 €
• Duplicata contrat de prêt.....	31,00 €
• Attestation CAF.....	Gratuit
• Relance pour échéance de prêt impayée.....	16,80 €
• Indemnités de remboursement anticipé	
- prêt immobilier.....	3 % du CRD ⁽¹⁾
- crédit objet divers.....	4 % du CRD ⁽¹⁾
• Mainlevée hypothécaire.....	80,00 €
• Délégation assurance de prêt.....	86,20 €

(1) Capital Restant Dû.

LES JEUNES (moins de 26 ans)

Les forfaits rémunérés (offres groupées de prestations)

Prix des composantes des forfaits souscrites à l'unité.

		Compte Tribu 12-15 ans	Compte Tribu 16-17 ans ⁽²⁾	Satellis Jeune 16-17 ans	Satellis Intégral 18-25 ans	Satellis Avantages+ 18-25 ans	Satellis Tribu ⁽²⁾
Rémunération du compte de dépôt ⁽¹⁾	0,50 €/mois		■	■		■	■
Rémunération du compte de dépôt dans le cadre du forfait Satellis Intégral 18-25 ans ⁽¹⁾					■		
Envoi des chèquiers en pli simple	2,35 €/envoi		■	■	■	■	■
Carte Visa Premier (débit immédiat / différé)	56,50 €/an				■		
Carte Visa Premier Izicarte (débit immédiat / différé)	56,50 €/an				■		
Carte Visa Sensea (carte à autorisation systématique)	17,00 €/an		■	■		■	■
Carte Bleue Visa à débit immédiat	17,00 €/an		■			■	■
Carte Bleue Visa Izicarte à débit immédiat	17,00 €/an					■	■
Carte Bleue Visa à débit différé	21,25 €/an					■	■
Carte Bleue Visa Izicarte à débit différé	21,25 €/an					■	■
Carte Tribu	Gratuit	■					
Carte Tribu Cirrus ⁽³⁾	12,25 €/an	■	■	■			
Moneo sur carte Visa (carte mixte)	Gratuit		■	■	■	■	■
Assurance Moyens de Paiement - Jeune	13,20 €/an	■	■	■	■	■	■
Service Opposition	22,00 €/an				■		■
Satellis Assurance	15,30 €/an				■	■	
Eparfix / Eparplus	Gratuit		■	■	■	■	■
Relevé multiproduit mensuel	Gratuit		■	■	■	■	■
Relevé multiproduit trimestriel	Gratuit	■					
Frais annuels gestion découvert	6,10 €/an				■	■	■
Alert'Ecureuil	1,25 €/mois		■	■	■	■	■
Retraits aux DAB des autres Banques à partir du 5 ^{ème} retrait dans le mois avec un forfait de services à partir du 3 ^{ème} retrait dans le mois hors forfait de services	0,45 €/retrait	■	■	■	■	■	■
Direct Ecureuil :							
• par téléphone au 098 498 0000 ⁽⁴⁾	Accès sans frais ⁽⁵⁾	■	■	■	■	■	■
• par minitel - 3615 CEPIC		■	■	■	■	■	■
• sur Internet - www.caisse-epargne.fr - option Bourse		■	■	■	■	■	■
• Direct Ecureuil Mobile		■	■	■	■	■	■
		■	■	■	■	■	■
Prix cumulé des composantes des forfaits⁽⁶⁾							
• avec une carte Visa Premier (débit immédiat / différé) ou carte Visa Premier Izicarte (débit immédiat / différé)					144,20 €/an		
• avec une carte Bleue Visa à débit immédiat ou Sensea		61,30 €/an	61,30 €/an		104,70 €/an	89,40 €/an	
• avec une carte bleue Visa à débit différé ou une carte bleue Visa Izicarte (débit immédiat / différé)					108,95 €/an	93,65 €/an	
• avec une carte Tribu	18,60 €/an						
• avec une carte Tribu Cirrus	31,10 €/an	56,80 €/an	56,80 €/an				
Prix global annuel des forfaits							
• avec une carte Visa Premier à débit immédiat / différé) ou carte Visa Premier Izicarte (débit immédiat / différé)					84,30 €/an		
• avec une carte Bleue Visa à débit différé ou carte Bleue Visa Izicarte (débit immédiat / différé)							
• avec une carte Bleue Visa à débit immédiat							
• avec une carte Visa Electron Sensea							
• avec une carte Tribu Cirrus	Gratuit						
• avec une carte Tribu	Gratuit						

BANQUE À DISTANCE

(1) du 01/01/2010 au 31/05/2010 rémunération de 0,50 % dès le premier euro jusqu'à 2500 €, dans le forfait Satellis Intégral 18-25 ans uniquement rémunération de 0,50 % dès le premier euro jusqu'à 2500 € et de 1 % au-delà. A compter du 01/06/2010 rémunération de 0,25 % dès le premier euro jusqu'à 2500 €, dans le forfait Satellis Intégral 18-25 ans uniquement rémunération de 0,25 % dès le premier euro jusqu'à 2500 € et de 0,75 % au-delà. Rémunération servie sur votre compte de dépôt, calculée sur la base du solde créditeur journalier. Cette rémunération est versée dans le courant du mois suivant la fin de chaque année. Taux nominal annuel brut. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales, ils peuvent faire l'objet d'un prélèvement forfaitaire libératoire selon l'option choisie. (2) ce forfait n'est plus commercialisé. (3) cette carte ne sera plus commercialisée en 2010. (4) appel non surtaxé. (5) hors coût opérateur téléphonique et/ou hors coût fournisseur d'accès internet. (6) ce prix est calculé en intégrant le coût du service rémunération à l'unité (du 01/01/2010 au 31/05/2010 rémunération de 0,50% dès le premier euro jusqu'à 2500 €. A compter du 01/06/2010 rémunération de 0,25% dès le premier euro jusqu'à 2500 €), l'envoi de 2 chèquiers dans l'année et 3 retraits par mois aux DAB des autres banques. Les forfaits sont prélevés mensuellement, sauf Forfait Compte Tribu 16-17 ans et Satellis jeune 16-17 ans. Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire identique à la première ou de gamme inférieure (une seule carte de type Izicarte par compte).

Cotisations cartes (hors forfait)

CARTES DE PAIEMENT

- Carte Bancaire Rechargeable Mastercard
(accessible aux 12-17 ans)..... 12,00 €/an
- Réédition du code confidentiel..... 1,50 €
- Rechargement occasionnel **Gratuit**
- Rechargement programmé..... 3,00 €/an
- Choix du visuel (hors visuel d'origine) 9,00 €⁽¹⁾
- Carte Visa Electron Sensea⁽²⁾ 1/2 tarif
- Carte Bleue Visa⁽²⁾ (débit immédiat/débit différé)..... 1/2 tarif
- Carte Bleue Visa Izicarte⁽²⁾ (débit immédiat/débit différé)..... 1/2 tarif
- Carte Visa Premier⁽²⁾ (débit immédiat/débit différé)..... 1/2 tarif
- Carte Visa Premier Izicarte⁽²⁾ (débit immédiat/débit différé) 1/2 tarif

(1) Frais à la commande (hors cotisation carte).

(2) Intègre la fonction porte-monnaie électronique Moneo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

CARTES DE RETRAIT

- Carte Tribu (accessible aux moins de 18 ans) **Gratuit**
- Carte Tribu Cirrus
(cette carte ne sera plus commercialisée en 2010) 12,25 €/an

MONEO (PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE)

- Moneo Bleue (rattachée à un compte)..... 1/2 tarif

Gestion du compte

- Participation aux frais de tenue de compte **Gratuit**
- Tenue de compte inactif..... **Gratuit**
- Mise en place d'une autorisation de prélèvement..... **Gratuit**
- Retraits aux DAB des autres banques..... 1/2 tarif
- Alert'Ecureuil (service d'alerte par SMS)..... 1/2 tarif
- Direct Ecureuil (services de banque à distance)..... **Accès sans frais**
Facturation à l'utilisation :
 - Téléphone fixe⁽³⁾
 - Téléphone mobile⁽³⁾
 - Internet⁽³⁾

(3) Hors coût opérateur téléphonique et/ou hors coût fournisseur d'accès internet.

Incidents de fonctionnement

- Commission d'intervention pour paiement
insuffisamment provisionné (chèque, carte, prélèvement)
ou nécessitant un traitement particulier 1/2 tarif
- Rejet de chèque pour insuffisance de provision
dans la limite d'un plafond journalier unique 1/2 tarif
- Rejet de prélèvement pour insuffisance de provision 1/2 tarif

Oppositions (cf. page 8) 1/2 tarif

Crédits

- Frais annuels de gestion de découvert autorisé
(accessible dès 18 ans) 1/2 tarif
- Frais de dossier :
 - Prêts Etudiants **Gratuit**
 - Crédit Permis **Gratuit**
 - Crédit AAC (Apprentissage Anticipé à la Conduite) **Gratuit**
 - Prêt pour avancer **Gratuit**
 - Crédit Micro Portable Etudiant **Gratuit**
 - Crédit "Permis 1 € / jour" **Gratuit**

Comptes d'épargne

- Chèque de banque sur livret jeune **Gratuit**
- Droits de garde sur compte-titres ou PEA **Gratuit**

Forfaits Liaison

Prix des composantes des forfaits souscrits à l'unité		FORFAITS DE SERVICES	
		Liaison 1 ⁽³⁾	Liaison 2 ⁽³⁾
Carte Nomade	Gratuite	■	■
Relevé multiproduit mensuel	1,20 €/relevé	■	
Relevé multiproduit annuel	Gratuit		■
Prélèvement externe	Gratuit	■	■
Direct Ecureuil :			
• abonnement global	Gratuit	■	■
• par téléphone au 098 498 0000 ⁽¹⁾	Accès sans frais ⁽²⁾	■	■
• par minitel - 3615 CEPIC		■	■
• sur Internet - www.caisse-epargne.fr		■	■
- option Bourse		■	■
• Direct Ecureuil Mobile		■	■
Libre service Ecureuil		■	■
Prix cumulé des composantes des forfaits		14,40 €/an	Gratuit
Prix global annuel des forfaits		12,00 €/an	Gratuit

(1) Appel non surtaxé.

(2) Hors coût opérateur téléphonique et/ou hors coût fournisseur d'accès internet.

(3) Ce forfait n'est plus commercialisé.

Clôture de forfait..... **Gratuit**

Gestion courante

- Relevés de comptes multiproduits (hors compte de dépôt)
 - mensuel..... 1,20 €
 - trimestriel..... **Gratuit**
 - relevé supplémentaire..... 1,20 €
- Chèque de banque sur Livret A..... **Gratuit**
- Chèque de banque sur autre Livret..... 6,70 €
- Clôture de compte épargne..... **Gratuit**
- Transfert de compte
 - compte épargne vers autre Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
 - Livret A vers autre banque **Gratuit**
 - CEL vers autre banque 100,00 €
 - PEL vers autre banque 100,00 €
 - PEP vers autre banque 100,00 €
- Retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre caisse..... **Gratuit**
- Opposition sur compte épargne 16,00 €
- Double Relais (assurance sur PEL)⁽⁴⁾..... 18,64 €/an
- Assurance sur Epargne⁽⁴⁾..... 24,00 €/an
- Cotisation Carte Nomade **Gratuit**
- Remise de chèque(s) sur Livret : délai d'encaissement 10 jours ouvrés (sauf cas particuliers).

(4) Contrat de GCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances, distribué par votre Caisse d'Épargne.

LES OPÉRATIONS SUR COMPTES-TITRES ET PEA

Droits de garde

- **PARTS SOCIALES**
 - droits de garde et commission fixe par ligne..... **Gratuit**
- **TITRES RÉSEAU CAISSE D'ÉPARGNE**
 - forfait par portefeuille..... 30,00 €/an
 - commission fixe par ligne..... **Gratuit**
- **TITRES HORS RÉSEAU**
 - commission sur la valeur du portefeuille au 31/12/09..... 0,26 % H.T.
 - commission fixe par ligne..... 4,00 €
 - forfait minimum par portefeuille..... 32,30 €/an
 - maximum perçu / compte-titres ou PEA..... 301,00 €/an
- **PEA**
 - réduction par rapport à la tarification compte-titres..... 25 %
 - forfait minimum valeur Réseau..... 22,50 €
 - forfait minimum valeur Hors Réseau (incluant mini une ligne)..... 27,22 €
- **COMPTE TITRES SANS VALEUR** 23,00 €/an

Ordres de Bourse

EN AGENCE

- taux de courtage..... 1,40 %
- minimum de perception..... 17,00 €
- ordre non exécuté..... 10,50 €
- ordre annulé..... 10,50 €

SUR INTERNET⁽¹⁾

- taux de courtage..... 0,52 %
- minimum de perception..... 8,90 €
- ordre non exécuté..... **Gratuit**
- ordre annulé..... **Gratuit**

PAR TÉLÉPHONE AVEC DIRECT ECUREUIL AU 098 498 0000⁽²⁾

- taux de courtage..... 1,20 %
- minimum de perception..... 13,00 €
- ordre non exécuté..... 10,50 €
- ordre annulé..... 10,50 €

(1) Tarification selon votre opérateur.

(2) Appel non surtaxé.

Autres tarifs

- Bourse Esprit Ecoreuil
 - Forfait Tranquillité..... 12,00 €/an
 - ou services à l'unité:
 - Assurance "Moins Values"⁽³⁾..... 7,00 €/an
 - Abonnement..... **Gratuit**
 - "Prise de bénéfices"..... 10,00 €/an
- Souscription OPCVM d'autres banques..... 39,00 €
- Paiement des coupons..... **Gratuit**
- Attestation de plus/moins values et duplicata d'IFU..... 29,50 €
- Clôture de compte-titres ou PEA..... 48,50 €
(hors transfert et succession)

(3) Assurance "Moins Values" est un contrat de GCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances, distribuée par votre Caisse d'Épargne.

Transferts de compte-titres et PEA

- Vers une autre Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
- Vers une autre banque..... 0,30 % du portefeuille (mini 110 €)

Mandat de gestion valeurs mobilières	sur devis
Etude patrimoniale	sur devis

LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Change manuel

Achat/Vente billets et chèques de voyage

- commission proportionnelle..... 2 %
- minimum de perception..... 4,60 €

Virements internationaux

VIREMENTS ÉMIS VERS L'ÉTRANGER (HORS SEPA)

En euros dans l'U.E. (Union Européenne) (< ou égal à 50 000 €) :

- commission fixe standard..... 3,20 €
(coordonnées bancaires BIC/IBAN obligatoires)

Hors U.E. (Union Européenne) et U.E. (> 50 000 €) :

- commission fixe supplémentaire..... 13,50 €
(si coordonnées bancaires BIC manquantes ou erronées)
 - a - commission proportionnelle..... 0,10 %
minimum de perception..... 15,00 €
 - b - commission de change (si devises)..... 0,05 %
minimum de perception..... 12,50 €
- minimum de perception (a+b)..... 27,50 €

VIREMENTS REÇUS DE L'ÉTRANGER (HORS SEPA)

En euros dans l'U.E. (Union Européenne) (< ou égal à 50 000 €) :

- commission fixe standard..... **Gratuit**

Hors U.E. (Union Européenne) et U.E. (> 50 000 €) ou IBAN erroné :

- a - commission proportionnelle..... 0,10 %
minimum de perception..... 12,80 €
maximum de perception..... 35,00 €
- b - commission de change (si devises)..... 0,05 %
minimum de perception..... 12,50 €
maximum de perception..... 35,00 €
- minimum de perception (a+b)..... 25,30 €
- maximum de perception (a+b)..... 70,00 €

VIREMENTS BANCAIRES VERS LE MAROC⁽¹⁾

- Transfert sur un compte marocain vers le Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) :
 - Commission fixe..... **Gratuit**
 - Commission de change..... 0,20 %
- Transfert sur un compte marocain vers une banque marocaine autre que CIH :
 - Commission fixe..... 15,00 €
 - Commission de change..... 0,20 %

(1) Tarifs applicables dans la limite de 2 virements par mois, d'un montant unitaire inférieur à 12 500 €.

Encaissement de chèques étrangers⁽¹⁾

En euros

- commission proportionnelle⁽²⁾ 0,10 %
- minimum de perception 12,50 €

En devises

- a - commission proportionnelle⁽²⁾ 0,10 %
- minimum de perception 12,50 €
- b - commission de change 0,05 %
- minimum de perception 12,50 €
- minimum de perception (a+b) 25,00 €

AUTRES TARIFS

- Chèque étranger remis à l'encaissement impayé 32,80 €

(1) Disponibilité des fonds

- En cas de "remise chèque payable dans l'U.E (Union Européenne) [que la monnaie soit l'euro ou la monnaie d'un Etat membre] : les fonds sont crédités sur votre compte au plus tard 8 jours ouvrés après la date de remise en agence".
- En cas de "remise chèque en euros ou devises payable hors U.E (Union Européenne) : les fonds sont crédités sur votre compte au plus tard 14 jours ouvrés après la date de remise en agence".
- Dans les autres cas, "les fonds sont crédités sur votre compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne".

(2) Hors frais éventuels Correspondant Etranger.

LEXIQUE

• **Coordonnées bancaires** : Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

• **Dates de valeur** : La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios). La date de l'opération et la date de valeur peuvent donc être différentes.

• **Chèque** : moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte-chèques de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

• **Chèque de banque** : chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

• **Commission d'intervention** : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (prévention d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• **Incidents de fonctionnement** : frais consécutifs à une provision insuffisante sur compte de dépôt.

Avec les moyens de paiement dont vous disposez éventuellement, vous pouvez régler un achat ou une facture par chèque, par carte ou par prélèvement sur votre compte de dépôt. Dès lors, votre compte doit être suffisamment provisionné pour honorer les chèques ou les paiements qui se présentent au débit de votre compte.

A défaut d'autorisation de découvert ou en cas de dépassement de votre plafond d'autorisation, votre solde se retrouvera automatiquement en position débitrice irrégulière.

Votre agence devra alors prendre une décision face à ce débit irrégulier soit en acceptant le paiement à titre exceptionnel soit en le refusant. Cette décision se fait au cas par cas en fonction de la situation de votre (vos) compte(s) et du montant concerné.

Compte tenu du coût de gestion supplémentaire entraîné par cette irrégularité, vous supporterez des frais plus ou moins importants en l'occurrence une commission d'intervention en cas d'acceptation d'un paiement insuffisamment provisionné ou des frais de rejet facturés par votre établissement bancaire (frais par prélèvement impayé, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision).

De plus, le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques sur tous les comptes détenus dans toutes les banques pour une durée de 5 ans. Il est possible de régulariser sa situation à tout moment durant cette période mais vous risquez alors d'avoir à supporter des frais supplémentaires ("pénalités libératoires" payables au Trésor Public).

• **Jour ouvré** : Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

• **SEPA (Single Euro Payments Area)** : espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse.

Vous pouvez également consulter le lexique "compte-chèques et cartes" sur le site Caisse d'Epargne www.caisse-epargne.fr



BANQUE À DISTANCE
Accédez à votre banque
partout, tout le temps !



www.caisse-epargne.fr

tarification selon votre opérateur



098 498 0000

appel non surtaxé



guichets automatiques

dans les agences Caisse d'Épargne



CAISSE D'ÉPARGNE
DE PICARDIE

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Picardie – Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 237 526 000 euros – Siège social : 2, boulevard Jules Verne, 80064 Amiens cedex 9 – 383 000 692 RCS Amiens – SIRET 383 000 692 00012 – Code NAF 6419 Z – N° TVA intracommunautaire FR34383000692 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 – Titulaire de la carte professionnelle "Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs" n° 267 délivrée par la Préfecture de la Somme, garantie financière : CEGI, 128, rue La Boétie, 75378 Paris cedex 08.